



Date de création : 09/07/2024	Auteur : MD	Documents associés :
Participants : -E. Baranes -P. Mahenc -F. Mirabel -B. Mulkey -J-C. Poudou -F. Prieur -F. Ricci -C. Bonnet -T. Cortade -M. Guillon -A. Nguyen-Huu -M. Reymond -M. Sala -F. Seyte -A. Deau -F. Huschelrath -N. Lopez -M. Roze -M. Bidan -T. Guigue A. Lefebvre -Y. Pastor -M. Saurel -G. Vern -M. Arnal -C. André	Représentés : -S. Michel -J. Sadefo -E. Hommel -J. Timericht -P. Tachon -R. Planton -C. Assaf -H. Emad -H. Emad -M. Francalanci	Membres de droit et invités : M. Dutilh (assistante de Direction) E. Monségur (Directrice Administrative)

36 membres présents ou représentés sur 40 membres en exercice.

La séance du conseil en formation plénière est ouverte à 9h00.

Ordre du Jour

FORMATION PLENIÈRE

- I. Désignation d'un secrétaire de séance
- II. Informations générales
- III. Appel à questions diverses
- IV. Approbation du PV du 14 mars 2024 et 28 mai 2024
- V. Désignation du Vice-doyen formation et aide à la réussite
- VI. Domiciliation association GEEM
- VII. UE TEDS

- VIII. Modalités de contrôle des connaissances et règlements des études
- IX. Avenant à la convention Master Eco-Psy
- X. Calendrier des enseignements et examens
- XI. Campagne d'emplois enseignant-chercheur et enseignant

Désignation d'un secrétaire de séance

Alexandra Deau se porte volontaire pour tenir le secrétariat de séance.

Informations générales

Edmond Baranes demande à la scolarité de faire un point concernant l'état des candidatures Parcoursup. Le tableau suivant est présenté.

■ Parcoursup – état des candidatures et admissions

Libellé formation affectation	Places	Candidats classés	Total candidats appelés	Rang du dernier candidat appelé	Dont propositions d'admission acceptées définitivement	Dont propositions d'admission acceptées non définitivement	Dont propositions d'admission en attente de réponse	Candidats sur liste d'attente
Licence Economie Parcours Classique	370	3841	370	2713	241	123	6	372
Licence Economie Parcours LAS	30	1181	30	498	10	14	6	219
Bi-Licence - Eco-Sce Po	30	2182	34	286	29	5	0	498
CPES Economie-(Joffre - FDS)	10	120	12	116	7	2	3	2

Un point est également fait sur l'état des candidatures Mon Master. Concernant le Master MBFA de nombreux dossiers ont été déposés. En revanche, pour le Master Economie quelques craintes sont émises étant donné le nombre encore faible de dossiers déposés pour certains parcours. Il est précisé que la phase complémentaire doit débuter le 15 juillet et devrait permettre d'attirer de nouvelles candidatures.

Edmond Baranes demande à Eliette Monségur de présenter les principales étapes du Contrat d'Objectifs et de Moyens. Eliette Monségur précise le déroulé et les éléments de calendrier en s'appuyant sur les diapositives ci-dessous.

Contrat d'objectifs et de moyens

Présentation

Les contrats d'objectifs et de moyens des UFR / écoles / instituts s'inscrivent dans la continuité de la stratégie de l'Université de Montpellier qui se décline au sein de ses documents cadres :

Contrat pluriannuel 2021-2026

Accréditation 2021-2027

COMP 2023 – 2025 (Ministériel)
(Contrat d'objectifs, de moyens et de performance)

Schémas directeurs de l'UM
(Vie étudiante, Handicap, Transition écologique,
Numérique...)

Contrat d'objectifs et de moyens

Présentation

Initialement prévus pour répondre à l'obligation réglementaire qui concerne les IUTs (décret du 21 juillet 2014), les **Contrats d'objectifs et de moyens (COM)** de l'Université de Montpellier **ont été déployés sur le contrat précédent** auprès de tous les UEI dans un objectif d'harmonisation du dialogue de gestion et d'orientation stratégique.

Axe prioritaire du Contrat pluriannuel 2021-26 de l'établissement à travers l'axe modernisation établissement et son objectif « Consolider les dispositifs de pilotage et d'amélioration continue », les COM ont pour missions de répondre à :

- Des enjeux règlementaires ;
- Des enjeux économiques ;
- Des enjeux stratégiques.

Contrat d'objectifs et de moyens

Structuration

Les contrats d'objectifs et de moyens sont structurés en **4 volets**

Caractérisation

Stratégie

Performance

Accompagnement

Pour terminer ces points d'informations générales, le calendrier de fin d'année universitaire et de reprise est rappelé :

- Fermeture Faculté : Du 26 juillet au soir au 26 août au matin
- Horaires de fermetures avancés à 19h à compter du 15 juillet et jusqu'au 2 septembre
- Pré-rentrées : le 6 septembre
- Rentrées : le 9 septembre

Appel à questions diverses

Pas de questions diverses reçues.

Approbation du PV du 14 mars 2024 et 28 mai 2024

Edmond Baranes demande un vote pour approuver les PV des dernières séances du Conseil d'UFR. Les PV des 14 mars et 28 mai 2024 sont approuvés. Les résultats du vote sont :

Vote du PV du 14 mars, approuvé à l'unanimité, 36 pour

Vote du PV du 28 mai, approuvé à l'unanimité, 36 pour

Désignation du Vice-doyen formation et aide à la réussite

Edmond Baranes expose les raisons pour lesquelles il souhaite que Thomas Cortade continue à assurer la fonction de Vice-doyen formation et aide à la réussite. Francesco Ricci, remercie T. Cortade pour son travail et son investissement tout au long des dernières années. Edmond Baranes met au vote la désignation du Vice-doyen en proposant que Thomas Cortade assure cette fonction.

Le résultat du vote est : avis favorable à l'unanimité, 36 pour.

Domiciliation association GEEM

Edmond Baranes donne la parole à Guilhem Vern pour présenter l'association du GEEM. G. Vern présente l'association, en précisant qu'il s'agit d'une association à but non lucratif qui a pour objectif de favoriser le dialogue et la communication entre les étudiants et les instances de l'université et l'UFR économie.

Thomas Cortade demande des précisions sur l'année d'étude des étudiants du bureau. Françoise Seyte se fait porte-parole de Roman Mestre. Il souhaite savoir si l'association représente une association bénévole vouée à l'engagement étudiant ou s'il s'agit d'une association en lien avec une organisation syndicale. Il demande aussi des précisions sur ce qui distingue le GEEM du BDEEM. Alexis Lefebvre apporte des précisions sur les objectifs du GEEM en précisant que l'association n'a pas d'objectif syndical. A travers les actions qui seront menées, il s'agira d'aider les étudiants à mieux comprendre l'organisation et le fonctionnement des composantes de

formation de l'université, en particulier la Faculté d'économie, mais aussi de l'Université de Montpellier. Il ajoute que l'association organisera des tables rondes et des débats autour de thématiques qui intéressent les étudiants. Marie Bidan demande pourquoi tous les représentants étudiants du Conseil n'ont pas été sollicités pour construire ce projet d'association. Alexis Lefebvre répond que l'association est ouverte à tous, qu'il n'y a aucune volonté de leur part de cacher ou de fermer l'association aux autres étudiants. Théo Guigue explique qu'il a contacté Alexis Lefebvre pour avoir des informations sur l'association. En tant qu'élu au conseil d'UFR Théo Guigue considère que tous les élus doivent représenter les étudiants, cette association ne doit pas créer de clivage. Alexis Lefebvre précise que l'ensemble des étudiants sont bien évidemment les bienvenus. Françoise Seyte ajoute qui pose problème c'est que le nom de l'association est le même que le nom de la liste électorale des étudiants lors des élections du collège des usagers. Francesco Ricci trouve ce projet intéressant puisqu'il permettra aux étudiants d'améliorer leur compréhension du fonctionnement des instances de l'université. Benoit Mulkay prend ensuite la parole pour préciser qu'il faudrait reprendre la rédaction des statuts dans la mesure où certains paragraphes pourraient introduire de la confusion. Il demande également que des précisions soient apportées à propos de l'articulation avec les actions du BDEEM. François Mirabel prend la parole pour soutenir le projet d'association du GEEM et la volonté des étudiants de diversifier les associations de l'UFR. Eliette Monségur ajoute que les étudiants ont probablement utilisé des statuts types qui ne sont pas forcément adaptés pour une association étudiante et qu'il convient notamment de simplifier le contenu de ces statuts.

Edmond Baranes propose de mettre au vote la domiciliation en demandant un engagement des étudiants à revoir les statuts.

Le résultat du vote sur la domiciliation est : 1 Ne prend pas part au vote, 5 abstentions, 1 contre, 29 pour, avis favorable

UE TEDS

Edmond Baranes rappelle qu'une discussion sur l'UE TEDS a déjà eu lieu dans un précédent Conseil d'UFR et précise quelques points importants. Le Ministère a demandé aux Universités de mettre en place des formations à la transition écologique pour les étudiants de premier cycle. Le plan ministériel indique que chaque étudiant de l'enseignement supérieur public et privé « d'intérêt général » doit recevoir un socle de connaissances et compétences globales et pluridisciplinaires de base pour être diplômé du 1^{er} cycle. La mise en place de l'UE doit intervenir au plus tard en 2025 et les étudiants inscrits en Licence 1 en septembre 2023 doivent avoir suivi cette UE avant fin 2025. Le volume d'heure de l'UE doit être compris entre 20h et 30 h pour 2 à 3 ECTS.

Edmond Baranes rappelle que François Mirabel (alors Doyen) avait annoncé la nécessité de mettre en place cette UE TEDS lors du Conseil du 30 novembre 2023. A l'issue de ce conseil, un groupe de travail a été mis en place. Les réunions de ce groupe de travail qui ont eu lieu dès début 2024.

Edmond Baranes remercie le travail qui a été mené et qui permet aujourd'hui d'identifier plusieurs pistes de réflexion sur le positionnement de l'UE (en L2 ou L3), le volume horaire et le nombre d'ECTS à lui attribuer. Edmond Baranes propose de positionner l'UE TEDS en Licence 3 au semestre 5. Ce positionnement permet de répondre à un point soulevé par les étudiants lors des deux derniers Conseils de perfectionnement de Licence 3. Lors de ces conseils les étudiants ont souligné la difficulté de valider le semestre 5 de L3 et ont demandé qu'un aménagement soit proposé, notamment pour les UE Economie de la croissance et Organisation industrielle (deux cours fondamentaux de L3) qui sont particulièrement denses. Edmond Baranes propose, comme cela a été discuté dans le groupe de travail consacré à l'UE TEDS, de retirer un ECTS à chacune de ces deux UE pour les attribuer à l'UE TEDS. Le positionnement en L3 permet aussi de faciliter la gestion et le suivi administratif des étudiants dans la mesure où chaque année plusieurs étudiants en provenance d'autres universités rejoignent notre Faculté en troisième année de licence. Un débat s'engage. Marlène Guillon trouve dommage de retirer les ECTS des deux cours fondamentaux. Edmond Baranes précise qu'en attribuant ces deux ECTS à l'UE TEDS il s'agit d'un équilibre entre les UE et non d'une dévaluation des deux UE. Clément Bonnet ajoute que tous les étudiants diplômés de L3 doivent avoir suivi cette UE. L'UE peut être placée n'importe quand dans la licence. Selon lui il est plus pertinent de mettre cette UE en L2 S4. Edmond Baranes précise à nouveau que le positionnement au S5 du L3 permet de répondre aux demandes des étudiants formulées dans le cadre des conseils de perfectionnement de L3 et de faciliter le travail administratif de suivi des étudiants et d'organisation des enseignements au regard des contraintes sur les disponibilités des amphithéâtres et des salles de cours. Francesco Ricci reprend un point discuté lors d'une des réunions du groupe de travail en précisant que les heures d'enseignements dédiées à l'UE TEDS au S5 de L3 ne permettront pas d'appuyer les candidatures des étudiants en master. Marlène Guillon souhaite savoir si les informations de la Vice-Présidente formation n'ont pas vocation à changer. Edmond Baranes explique que ces informations viennent aussi du Ministère. Edmond Baranes met au vote le positionnement de l'UE TEDS au S5 de L3 pour un volume horaire de 20h et 2 ECTS, l'ECTS retiré à Economie de la croissance et celui retiré à Organisation industrielle.

Le résultat du vote est : 9 Ne prend pas part au vote, 5 abstentions, 2 contre, 20 pour.

Modalités de contrôle des connaissances et règlements des études

Edmond Baranes présente les modifications et compléments apportés aux MCC et aux règlements des études. Il donne la parole à Eliette Monségur et Emilie Colombier qui apportent des précisions.

Un premier vote porte sur l'approbation des Règlements d'études sous réserve de la DFE.

Les règlements sont approuvés à l'unanimité : 36 pour.

Avant de mettre au vote les MCC, Edmond Baranes explique qu'il souhaite développer l'axe international en considérant les moyens budgétaires disponibles. Concernant la L3 du parcours

international, il propose de transformer le cours d'Organisation industrielle en français en un cours d'Organisation industrielle (Industrial organization) qui sera donc enseigné en anglais aux étudiants de ce parcours. Marie Bidan demande si c'est en plus ou à la place d'un autre cours. Edmond Baranes explique que les étudiants du parcours international suivent actuellement ce cours en français et qu'il s'agit de le dispenser en anglais. Edmond Baranes met au vote la transformation de ce cours.

Le résultat du vote est : 1 Ne prend pas part au vote, 35 pour, avis favorable.

La parole est ensuite donnée à Marlène Guillon à propos du cours de Master 1 Excel/VBA. M. Guillon précise qu'une discussion a eu lieu avec l'intervenante F. Cinetti et les responsables des parcours concernés. Il en ressort qu'il serait plus cohérent de modifier le contenu de ce cours en y intégrant une initiation à Power BI et de modifier l'intitulé de ce cours en Excel/Power BI. Benoit Mulkay demande si le logiciel est disponible et à quel prix. Michel Sala, remarque que pour la transformation de ce cours il serait plus utile aux étudiants de transformer VBA en Python.

Edmond Baranes met au vote les MCC en intégrant le changement d'intitulé de ce cours de Master 1 (Excel/Power BI) et la transformation du cours d'Organisation industrielle en anglais pour la L3 du parcours international.

Le résultat du vote est : Avis favorable à l'unanimité, 36 pour.

Avenant à la convention Master Eco-Psy

Edmond Baranes présente l'avenant. L'avenant a déjà été discuté avec l'UM3 et est validé par la CFVU de l'UM3.

Le vote du conseil d'UFR donne un avis favorable à l'unanimité.

Calendrier des enseignements et examens

Eliette Monségur présente le calendrier. Marlène Guillon demande s'il est possible d'ouvrir le bâtiment durant les périodes de congé estival. Eliette Monségur explique que pour des contraintes budgétaires et humaines ceci n'est pas envisageable.

Le calendrier est voté à l'unanimité.

Campagne d'emplois enseignant-chercheur et enseignant

Edmond Baranes commence par mettre au vote l'ouverture au recrutement du poste PRAG 0373. Il s'agit du poste précédemment occupé par Annie Claret, partie à la retraite, qui était profilé mathématiques.

Le conseil d'UFR vote à l'unanimité l'ouverture au recrutement du poste PRAG 073 avec comme profil « mathématiques ».

Edmond Baranes propose ensuite l'ouverture au recrutement du poste 05MCF0114, précédemment occupé par Alain Barrère rattaché à MRE. Edmond Baranes précise que la politique constante de l'UFR économie est de laisser dans les unités de recherche les postes lorsqu'un enseignant-chercheur part à la retraite. Une discussion s'engage alors sur le fléchage des postes d'enseignants-chercheurs. Philippe Mahenc propose d'inviter le responsable de la commission RH économie à un prochain Conseil d'UFR. Edmond Baranes remercie Philippe Mahenc pour sa proposition et précise qu'il invitera Guillaume Cheikbossian, responsable de la commission RH, à un prochain Conseil d'UFR. Edmond Baranes ajoute qu'il serait aussi intéressant d'inviter Patrick Sentis, Directeur de l'EDEG, à un prochain Conseil d'UFR pour présenter aux membres du conseil l'organisation et le fonctionnement de l'Ecole Doctorale.

Edmond Baranes met au vote l'ouverture au recrutement du poste 05MCF0114 affecté à l'UR MRE. Le résultat du vote est : 1 ne prend pas part au vote, 5 contre, 30 pour.